

Le

Édition-Janvier 2025

Reflet



Bulletin municipal de Saint-Mathieu-du-Parc

BUREAU MUNICIPAL

561, chemin Déziel

Saint-Mathieu-du-Parc (Québec) G0X 1N0

Téléphone : 819 299-3830

Télécopieur : 819 532-2415

Pagette (en cas d'urgence) : 819 694-8277

info@saint-mathieu-du-parc.ca

www.saint-mathieu-du-parc.ca

 Municipalité Saint Mathieu du Parc

BIBLIOTHÈQUE MICHELINE H.GÉLINAS

600, chemin de l'Esker

Saint-Mathieu-du-Parc (Québec) G0X 1N0

Téléphone : 819 299-3830 poste 3020

biblio093@reseaubibliocqlm.qc.ca

CENTRE COMMUNAUTAIRE

520, chemin Déziel

Saint-Mathieu-du-Parc (Québec) G0X 1N0

Téléphone : 819 532-2891

CONSEIL MUNICIPAL

Claude Mayrand, maire

claude.mayrand@saint-mathieu-du-parc.ca

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Michel Goudreault - Environnement

michel.goudreault@saint-mathieu-du-parc.ca

Diane Rivard - Développement et communications

diane.rivard@saint-mathieu-du-parc.ca

André Bordeleau - Travaux publics et sécurité publique

andre.bordeleau@saint-mathieu-du-parc.ca

Louis Tremblay - Hygiène du milieu

louis.tremblay@saint-mathieu-du-parc.ca

Claude Frigon - Urbanisme

claude.frigon@saint-mathieu-du-parc.ca

François Bruneau - Culture et loisirs

francois.bruneau@saint-mathieu-du-parc.ca

BOTTIN DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

INFORMATION

Nathalie Béland -

Réception

819 299-3830

✉ info@saint-mathieu-du-parc.ca

DIRECTION

Anne-Claude Hébert-Moreau -

Directrice générale et greffière-trésorière

✉ direction@saint-mathieu-du-parc.ca

Marie-Pierre Gagnon -

Directrice générale adjointe des services administratifs

✉ administration@saint-mathieu-du-parc.ca

TAXATION

Linda Migneault -

Technicienne à la comptabilité

✉ taxation@saint-mathieu-du-parc.ca

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Diane Pelletier -

Inspectrice en urbanisme

✉ urbanisme@saint-mathieu-du-parc.ca

Éric St-Arnaud -

Inspecteur en urbanisme

✉ urbanisme2@saint-mathieu-du-parc.ca

BIBLIOTHÈQUE

Suzie Parent -

Coordonnatrice de la bibliothèque

819 299-3830 poste 3020

✉ biblio093@reseaubibliocqlm.qc.ca

LOISIRS ET COMMUNICATIONS

Katia Fenoll Martin -

Chargée de projets à la vie communautaire et économique

✉ agent@saint-mathieu-du-parc.ca

TRAVAUX PUBLICS

Marc-André Bergeron -

Directeur général adjoint des travaux publics et des services techniques

✉ directiontp@saint-mathieu-du-parc.ca

André Rathier -

Contremaitre des travaux publics

✉ travauxpublics@saint-mathieu-du-parc.ca

Rémi Descôteaux -

Journalier et opérateur de machineries lourdes

Pierre-Luc Trudel -

Journalier et opérateur de machineries lourdes

Naomie Croteau -

Journalier et opérateur de machineries lourdes

David Boisvert -

Journalier saisonnier

Emmanuel Paquet -

Journalier à l'entretien

Gaetan Ayotte -

Opérateur en déneigement

Réal Girard -

Opérateur en déneigement

Elliott Lesieur -

Opérateur en déneigement

Sylvain Garceau -

Opérateur en déneigement



L'année 2024 fut très occupée, la météo ne nous a pas épargnée.

Les pluies très importantes d'octobre 2023 et les restes de la tempête Debby, en août de cette année, ont occasionné d'importants dégâts à nos infrastructures. Les employés de la voirie ont travaillé très fort tout au long de l'année pour réparer les dommages causés par ces deux épisodes historiques et d'importantes sommes d'argent ont été allouées pour ces travaux. D'ailleurs, d'autres travaux sont prévus pour 2025. Malgré ces dépenses onéreuses, la Municipalité conserve une bonne santé financière dues à une gestion rigoureuse et le respect de nos budgets.

Investissement

Nous allons poursuivre nos investissements en voirie, une somme de 200 000\$ pour la réfection des chemins est prévue au budget 2025. Il s'agit de l'application, pour une troisième année consécutive, de notre programme d'amélioration des chemins.

Aussi, nous allons poursuivre nos activités d'aménagement de l'espace public à l'arrière du presbytère.

Pour la nouvelle année, nos enfants seront mis à l'honneur avec la construction d'une piste à rouleaux sur l'ancien terrain de balle. Ils pourront pratiquer différents sports sur cette piste, et ce, en toute sécurité (vélo, trottinette et planche à roulettes).

Les deux paliers des Gouvernements nous ont réservé quelques mauvaises surprises pour 2025. Il y a une augmentation annuelle de la facture de la Sûreté du Québec de 19 000\$ et malheureusement, une diminution des transferts fédéraux concernant le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) de 420 000\$. Donc, moins d'argent pour nos projets en infrastructures.

MOT DU MAIRE—(Suite)

Urbanisme

À ce jour, 306 permis ont été émis en 2024, soit une augmentation de 51 de plus qu'en 2023 dont 19 nouvelles constructions.

La politique des chemins privées a été bonifiée. La contribution de la Municipalité est passée de 100\$ à 150\$ pour le déneigement et l'entretien.

Nous venons de terminer le budget 2025, 3 jours de travail intensif pour élaborer un budget qui correspond à notre capacité de payer. Les dépenses sont en constante augmentation. Électricité, entretien des véhicules, étude hydrogéologique, support informatique, entretien des bâtiments municipaux, etc. Nous avons pris en considération tous ces éléments pour le budget tout en gardant en tête que nous devons continuer d'offrir des services à la population tant au niveau de la culture et des loisirs qu'au niveau des services de proximité comme l'écocentre, la collecte des matières recyclables sur chemins privés, un déneigement de qualité et plus encore.

Budget 2025 ; légères augmentations de 2.97%. Le taux de taxation sera de 0.5921 cents comparativement à l'an dernier où celui-ci était à 0.5750 cents.

Voici une comparaison pour le prix moyen d'une propriété d'une résidence à Saint-Mathieu-du-Parc d'une valeur de 362 610\$, une augmentation sur la taxe foncière de 19.54\$, excluant les taxes de service qui peuvent s'appliquer.

Je vous invite à lire notre bilan des 3 dernières années un peu plus loin dans le Reflet.

En mon nom et celui de tout le conseil municipal, nous vous souhaitons une très belle année remplie de bonheur et surtout, en pleine santé.

Votre maire,

Claude Mayrand



MENTIONS DES ÉLUS – CHRONIQUE DE LA FIERTÉ



Michel Goudreault (conseiller au siège no.1), Diane Rivard (conseillère au siège no.2), André Bordeleau (conseiller au siège no.3), Claude Mayrand (maire), Louis Tremblay (conseiller au siège no.4), Anne-Claude Hébert-Moreau (directrice générale et greffière-trésorière), François Bruneau (conseiller au siège no. 6) et Claude Frigon (conseiller au siège no. 5)

Séance publique du 9 septembre 2024

Déjeuners amicaux

Il y a eu un retour des déjeuners amicaux, en septembre à la PPDA, lors d'une conférence sur les abeilles et leurs produits, donnée par monsieur Jean-Thomas Nadeau, en plus de la visite d'un sourcier en octobre et bien d'autres. Une belle initiative, de belles rencontres et aussi la découverte de gens de chez nous et leur histoire.

Festival Mauricie Arts Vivants

Le Festival Mauricie Arts Vivants nous a présenté sa 2^e saison du 20 au 22 septembre. À noter que pour tous les spectacles, les moins de 18 ans étaient accueillis gratuitement. Un volet culturel fort apprécié des gens de chez nous.

Tournée des arts et terroir

Les 21 et 22 septembre, nous avons eu dans Maskinongé, la Tournée des Arts et terroir. Deux entreprises de Saint-Mathieu-du-Parc ont participé en 2024 :

La cabane à sucre Saint-Mathieu-du-Parc
Couteau Custom Saint-Mathieu-du-Parc

Une visite de leur entreprise était aussi un geste d'encouragement.

De belles activités

Avec l'arrivée de l'automne, toutes les activités au gymnase et au centre communautaire ont repris : viactive, mini-gym, le basketball, le pickleball, le badminton et le bridge. Le kickboxing s'inscrit désormais à notre programmation et a connu un beau succès. Toutes les activités seront de retour cet hiver. Bravo aux organisateurs et à tous ceux et celles qui participent.

– CHRONIQUE DE LA FIERTÉ (suite)

Séance publique du 7 octobre 2024

Carnet de gratitude

Merci à l'équipe du personnel de notre municipalité pour l'activité du CARNET DE GRATITUDE. Une idée lancée par Marie-Pierre Gagnon, où les citoyens ont pris le temps de remercier quelqu'un en focussant sur le positif des actions posées chez nous et qui sont si importantes. La mosaïque de l'artiste Roxane Campeau sera prochainement installée à la bibliothèque. Remerciements au CIUSSS MCQ pour la subvention dans le cadre du programme « Être mieux...ensemble; pour des communautés fortes et résilientes ».

Protection de 270 ha avec la collaboration de CNC

Félicitations au groupe de 13 familles qui en collaboration avec Conservation Nature Canada et des subventions du provincial et du fédéral ont réussi à protéger 270 ha dans le secteur du Lac Perchaude et de la rivière Shawinigan.

Fête des bénévoles

Le 20 septembre avait lieu la fête des bénévoles, un bon souper et une belle soirée pour ceux et celles présents. Encore une fois, merci à tous les bénévoles de Saint-Mathieu-du-Parc, qui font la différence. Un merci spécial à Katia Fenoll Martin pour les efforts mis à préparer une réception à la hauteur des mercis que méritaient nos bénévoles.

Chaise des générations

Nous avons vu nos tout-petits décorer cette chaise avec leur imagination débordante et du plaisir à profusion.

Mais au-delà d'une activité amusante, il y a toute la symbolique, portée par ce groupe Mères au front. Penser à nos tout-petits, enfants, petits-enfants, et même ceux et celles à venir.

Penser à leur léguer une planète en santé.

Penser à protéger nos valeurs patrimoniales, naturelles, paysagères, culturelles et sociales.

Comme membres du conseil municipal de Saint-Mathieu-du-Parc, nous avons pris cet engagement de porter leur voix, de poursuivre notre travail avec toujours en tête leur futur.

Merci à Laetitia Jourdan et Romane pour cette belle rencontre ainsi qu'à toutes les mamans de Mères au front.

Séance publique du 4 novembre 2024

Camping du parc

Le Camping du parc cumule les reconnaissances dans le domaine de la villégiature. Cette fois-ci, ce sont les amateurs de camping eux-mêmes qui l'ont élu Camping préféré des campeurs du Québec, en 2024, lors du congrès annuel de la Fédération québécoise de camping et de caravanning (FQCC), à Bromont. Félicitations aux copropriétaires Sandra Savard et Sébastien Roberge qui ont pris l'engagement d'être à l'écoute de leur clientèle. Une belle fierté.

Les Héritières ...

L'album de 12 chansons *Héritières* représente l'aboutissement de l'esprit de groupe valorisé dans les nombreux projets de la mathieusaintoise Karine Pion et veut mettre en valeur les plus belles voix féminines du Québec, dont Isabelle Dowd aussi de chez nous. La chanteuse et multi-instrumentiste, aussi choriste principale de l'émission *Belle et Bum*, a rassemblé plus d'une vingtaine d'artistes qui ont participé à la composition, à l'écriture et à l'interprétation des titres en s'inspirant de leurs mémoires intergénérationnelles dans le but de vaincre les traumas accumulés avec le temps. Ce projet met en lumière l'héritage maternel et collectif des femmes à travers les générations et les cultures. Un sujet profond, peu exploré, mais si bien porté à l'écran. La vision de Karine et ses objectifs transpirent lors du visionnement de ce film. Le 20 octobre, à la Petite Place des Arts, nous sommes plusieurs à avoir eu la chance de le voir et l'écouter attentivement; une belle réussite – à voir sans faute.

La Fondation de l'école de la Tortue-des-Bois

Le conseiller François Bruneau souligne la campagne de financement de la Fondation de l'école; fondation qui a pour mission d'amasser des fonds pour la réalisation d'activités et l'achat d'équipements qui supportent le projet éducatif de l'école alternative. De plus, elle veille à s'assurer d'établir un fond, à moyen et long terme, qui pourrait aider à assurer la continuité de l'école dans des périodes plus difficiles. Cette école est une grande fierté pour toute la population, travaillons aussi pour son futur.

Pour faire un DON : émettre un chèque à l'ordre de FONDATION DE L'ÉCOLE DE LA TORTUE-DES-BOIS et le poster à l'adresse de l'école (1840, chemin Principal, Saint-Mathieu-du-Parc, QC G0X 1N0). Des reçus officiels aux fins de l'impôt sont émis pour les dons de 25\$ et plus.

Séance publique du 2 décembre 2024

Encan au profit de la Guignolée

C'est dans le plaisir que nous avons vécu l'encan organisé par le Café Les Funambules avec d'importants dons des artistes et commerçants de la région. Un montant de 3 700\$ a ainsi été remis à la Guignolée. L'enchanteur Luc nous en a mis plein les yeux avec sa prestation. Bravo à Hélène, Diane et toute leur équipe de bénévoles, petits et grands, pour cette belle organisation.

Semaine des tout-petits

Pour le lancement de la Grande semaine des Tout-Petits, le lundi 18 novembre, la Municipalité a marqué cet événement, dédié à la promotion des droits des enfants, en hissant le drapeau officiel. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de monsieur le maire, des conseillers, d'une enseignante et des élèves de l'école de la Tortue-des-bois. La chaise des générations, symbole emblématique qui donne une voix aux enfants, était également mise à l'honneur. Les enfants représentent notre avenir, et il est primordial de garder cette vérité en tête dans chacun de nos gestes et décisions.

Rencontre des gens d'affaires – Projet de tourisme durable

Une invitation leur avait été lancée pour parler du projet de Tourisme durable. 48 personnes ont assisté à cette activité, débutée par une présentation du projet, les étapes réalisées à date, la gouvernance du projet et la présentation du potentiel, des options qui s'offriront à nous dans les mois et années à venir. Autant lors de l'atelier de travail que pour la période de questions, nous avons noté tellement de fierté de nos gens d'affaires, autant pour le bonheur d'avoir une entreprise à Saint-Mathieu-du-Parc, que pour y être comme résident.e ou encore comme partenaire. Bien sûr, diverses interrogations ont été soulevées mais c'est avec optimisme que d'autres rencontres de ce genre seront organisées.

Activité pour les Aînés – Chantons Ensemble

C'est dans la salle Réjean Tremblay de La petite Place des Arts qu'a eu lieu l'activité Chantons Ensemble réunissant près d'une cinquantaine de personnes qui sont venues chanter à l'unisson en compagnie du pianiste Guy Dumais et du chanteur Alain Huard. Pour rendre cet apéro chantant un peu plus festif, des bulles et des bouchées spécialement concoctées par les Funambules ont été servies aux convives avant de reprendre en chanson les plus beaux classiques du répertoire francophone. La Municipalité et La petite Place des Arts se sont unis pour l'organisation de ce bel apéro chantant avec le soutien et l'aide financière du CIUSSS MCQ, dans le cadre du programme « Être mieux...ensemble; pour des communautés fortes et résilientes » et Culture Maskinongé.

– CHRONIQUE DE LA FIERTÉ (suite)

Rencontre de la population – Projet de tourisme durable – 7 décembre

Cette fois, l'invitation a été lancée à toute la population de Saint-Mathieu-du-Parc. 80 personnes se sont présentées et ont pu y participer.

La présentation du projet

La conférence de madame Isabelle Falardeau, professeure au département d'études en loisir, culture et tourisme qui nous partageait des exemples de projets similaires.

Deux ateliers de travail en équipe, le tout animé par André Fortin et Guillaume-Félix Boucher de la Maison de l'Innovation sociale.

Et finalement, un buffet a couronné le tout lors duquel les échanges se sont poursuivis.

Encore ici des questionnements sont soulevés, mais l'important c'est de suivre toutes les informations, rencontres, sondages et autres moyens de communication qui seront encore utilisés pour ainsi pouvoir contribuer au projet. En matière de tourisme, nous n'en sommes qu'à regarder et évaluer les possibilités pour développer le tourisme durable dans un esprit de collaboration avec tous les acteurs de chez nous.

En après-midi, quelques personnes avaient encore des questions et c'est avec plaisir que nous avons pris le temps d'y répondre.



SÉANCES DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Centre communautaire - 520 chemin Déziel

Les séances du conseil sont l'occasion de rencontrer le maire et les conseillers municipaux. C'est le moment de poser des questions, s'informer sur les projets et discuter des enjeux.

Les ordres du jour des séances sont disponibles le vendredi précédent la séance publique.



L'enregistrement audio de la séance est diffusé sur le site Internet de la Municipalité dès le lendemain.

DATES DES SÉANCES POUR 2025



- 13 janvier - 19h
- 03 février - 19h
- 03 mars - 19h
- 07 avril - 19h
- 05 mai - 19h
- 02 juin - 19h
- 07 juillet - 19h
- 04 août - 19h
- 08 septembre - 19h
- 26 octobre Élections municipales
- 2 novembre Élections municipales
- 17 novembre - 19h
- 1 er décembre - 19h
- 15 décembre | séance extraordinaire - adoption du budget 2026
- 17 décembre | séance extraordinaire - adoption du règlement de taxation 2026

À ce calendrier des séances dites « ordinaires » peuvent s'ajouter des séances dites « extraordinaires ».

La politesse, le respect et le décorum sont de mises. Aucune violence verbale ne sera tolérée.



1895 ch Principal
Vendredi au Lundi, dès 17h



@restobardelhotebord

3 ANS ...

Il n'est pas facile pour nos concitoyennes, concitoyens de mesurer tout le travail accompli et d'acquérir la connaissance des dossiers traités, c'est pourquoi ce bilan annuel permet un meilleur partage des informations, même s'il ne s'agit que des grandes lignes.

En URBANISME :

- Les **demandes de permis** sont gérées sur le site Web de la Municipalité, et peuvent être produites de façon interactive, ce qui contribue aussi au fait que pour toutes les demandes complètes, les permis sont émis dans le délai maximal de 30 jours. À noter qu'à ce jour (2 déc. 2024), nous avons émis 306 permis, soit 51 de plus qu'en 2023.
- La révision du plan d'urbanisme a été finalisée en début 2023, un règlement de contrôle intérimaire (RCI) effectif en 2023 a été remplacé par des **règlements permanents**, principalement en matière de Zonage, Lotissement, PPCMOI, Usages conditionnels, Permis et certificats, ainsi qu'un nouveau règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, le tout en vigueur en septembre 2024, et précédé par une consultation publique en juin.
- Les **membres du CCU** (comité consultatif en urbanisme) se sont réunis mensuellement pour l'acceptation/le refus des demandes pour dérogations mineures. Leur contribution à titre de citoyens (5) dans cette démarche est primordiale pour donner leur recommandation au conseil municipal. Nous les remercions pour le temps investi dans cette tâche. Pour le secteur

HYGIÈNE DU MILIEU :

- Quant au développement du **quartier De Feuilles en Aiguilles** (l'écoquartier), les plans et devis ont été révisés dans le but de relancer ce projet pour environ 20 terrains qui seraient desservis par l'aqueduc et de nouvelles rues. Les propriétaires concernés seront contactés prochainement.
- Suite au bris de la **pompe submersible du puits no 1** située sur le haut de la Montagne, nous avons procédé à son remplacement.
- Nous avons donné à l'automne le contrat pour les **travaux d'aménagement au puits no 3** lui-même (situé en bas de la Montagne), en prévision de son raccordement au réservoir, lequel nécessitera d'autres étapes pour finaliser le tout. Il s'agit ici d'un projet entièrement financé par la TECQ (taxe sur l'essence et de la contribution du Québec).
- Toujours à la Montagne, des travaux ont été réalisés au début de l'été, ce qui a solutionné le **problème d'odeurs** le long du chemin de la Montagne.

En matière de **TRAVAUX PUBLICS** :

- Au niveau du **plan d'entretien des chemins publics**, le contrat donné en 2023 pour un 300 mètres sur le chemin des Pionniers et un autre 300 mètres sur le chemin du Lac des Érables a été réalisé au printemps 2024. En octobre, nous avons complété 150 m à la Montagne alors que 450 mètres ont été rénovés sur le chemin Saint-Paul.
- Suite aux rénovations des routes, même sur de courts tronçons, il est notable que le besoin de réparations de nids de poule effectuées à l'aide de la **boîte chauffante**, est à la baisse, une bonne nouvelle.
- Avec les **intempéries** d'octobre 2023, ajoutées aux restes de la tempête Debby en août dernier, nous avons fait face à un volume de travail inédit pour la protection / rénovation / remplacement de nos infrastructures. Les dossiers de réclamation auprès du Ministère de la Sécurité Publique sont toujours en cours et seront complétés au début de l'an prochain.
- Encore cette année, plusieurs **réparations ont été faites aux bâtiments** de la municipalité, dont les bureaux du personnel, le centre communautaire pour l'éclairage, l'insonorisation, la peinture, le système de son, les gouttières, le drain français et la rénovation du sous-sol. Au rez-de-chaussée de la bibliothèque des travaux ont été réalisés et d'autres seront complétés en 2025.
- Nos équipes d'entretien s'occupent toujours des travaux de déneigement et l'expérience démontre qu'il s'agit d'un choix judicieux, avec des coûts fort avantageux par rapport à d'autres modes de fonctionnement.

ENVIRONNEMENT :

- La **journée de l'environnement** a eu lieu le 25 mai dernier et près de 500 arbres ont été distribués ainsi qu'environ 10 tonnes de compost. Plusieurs kiosques et activités, pour petits et grands, étaient organisés et une centaine de personnes s'y sont présentées.
- Un projet a été financé et mené par **Écomuséum**, dont une des missions consiste à protéger la tortue-des bois, projet mené en collaboration avec la municipalité. L'installation de murets en bordure de chemin s'échelonnera sur 4 ans. Les travaux de l'an 1 sont complétés et seront évalués quant à leur efficacité et à la longévité des installations.

ENVIRONNEMENT (suite):

- Nous vous rappelons que nous sommes 3 conseillers membres d'un **organisme de bassin versant** : Louis Tremblay est trésorier du conseil d'administration de Bassin Versant St-Maurice, Michel Goudreault, comme directeur et moi-même comme présidente du CA de l'Organisme de Bassins Versants des rivières du Loup et des Yamachiche. Ces implications nous permettent d'acquérir des connaissances fort intéressantes, de les importer dans notre rôle au sein du conseil municipal et ainsi mieux contribuer à protéger notre nature exceptionnelle.
- Un sujet fort préoccupant pour, entre autres, les associations de lacs : la **gestion des castors** et c'est pourquoi une formation a été organisée pour bien comprendre la réglementation applicable, les responsabilités et obligations qui incombent aux différents niveaux de gestion ainsi que les options qui s'offrent à nous.
- Une réflexion est en cours, principalement sur la localisation possible d'une future **station de lavage**, mais aussi pour confirmer son mode de fonctionnement et les équipements utilisés. Dossier à suivre.

CULTURE ET LOISIRS :

- La soirée reconnaissance des **bénévoles** a eu lieu le 20 septembre, une activité si importante chez nous. Nos bénévoles sont essentiels pour préserver nos activités, pour assurer l'entraide et la collaboration, et tant d'autres raisons. Merci pour ce don de soi, pour toute votre générosité.
- En 2024, nous avons repris la **fête de la St-Jean** avec la participation de Nicolas Pellerin et les Grands Hurleurs. Une belle foule qui a su chanter et danser pour apprécier pleinement les activités de la journée. Nous avons aussi transformé notre Halte du parc habituelle en « **Fête de la Famille** » et ce fut un succès au plus grand plaisir de toute la population.
- Notre Parc du presbytère devient graduellement, au fil des ans, un lieu de rassemblement de plus en plus accueillant. Une partie des travaux sont débutés, par la pose de pieux, en vue de l'**installation d'une scène** bien adaptée à nos besoins futurs, le tout conformément aux plans initiaux qui avaient été élaborés.

CULTURE ET LOISIRS (suite):

- Un projet d'aménagement d'un **parc à rouleaux** (pumprtrack) multi-usagers et sentiers multifonctionnels dans le cœur du village se concrétisera enfin. Rappelons-nous que l'idée d'un parc accessible aux jeunes et aux adolescents est née de la présentation de 2 de nos anciens étudiants de l'école la Tortue-des-Bois au maire et à la directrice générale. Les fonds nécessaires sont trouvés, les plans sont approuvés, les soumissions reçues, le contrat donné pour le parc à rouleaux et dès le printemps, nous suivrons l'évolution des travaux.

Dans le domaine ADMINISTRATIF:

- 2024 marque une année d'évaluation du maintien de **l'équité salariale**, un exercice à faire tous les 5 ans, pour vérifier si des événements survenus depuis l'évaluation précédente ont généré ou non des écarts salariaux.;
- La **politique des chemins privés** a été revue et les nouvelles contributions par résidence seront en vigueur à compter de 2025.
- Suite à l'entrée en vigueur en juin 2024 de la Loi édictant la Loi visant à protéger les élus municipaux et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions et modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, nous avons procédé à la mise à jour de la **politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence et d'incivilité au travail**.

DÉVELOPPEMENT ET COMMUNICATIONS :

- En mars dernier, une **formation RCR** (réanimation cardiorespiratoire) a été offerte à la population et c'est 40 personnes qui en ont profité. Confiants que cette action permet à notre communauté de s'entraider, presqu'au même moment, nous recevions le « Plan d'action gouvernemental du système pré-hospitalier d'urgence 2023-2028 », avec comme principe d'améliorer la santé et la qualité des milieux de vie et assurer un renforcement de la chaîne d'intervention préhospitalière par l'implication citoyenne ainsi que par l'optimisation de la couverture préhospitalière.

LA FADOQ

La FADOQ de Saint-Mathieu-du-Parc a un long passé d'entraide, de divertissement et d'accompagnement pour les gens de 50 ans et plus. Notre Conseil Administratif est toujours à l'affut d'idées pour faire participer les gens de notre communauté et faire revivre cet organisme. Nous avons organisé deux beaux soupers avec danse au Centre communautaire, ce qui ont attiré des gens de la communauté ainsi que ceux de nos voisins des secteurs de Maskinongé et de l'Énergie. Au souper du 8 novembre dernier, nous avons procédé à des tirages de plusieurs beaux prix obtenus de la Boutique du Village, La Maisonnée, ce qui a fait le bonheur de plusieurs participants de la soirée. Notre talentueuse créatrice de Saint-Mathieu-du-Parc, Madame Brigitte Bouchard nous a offert des sacs à main qu'elle a confectionnés, que nous avons également inclus dans nos tirages de la soirée. Je tiens à remercier particulièrement deux citoyennes mathieusaintoises, mesdames Pauline Bérubé et Noëlla Coulombe, pour leurs efforts collectifs à promouvoir et à vendre les billets de nos soirées. Ces soirées ont été un franc succès, prouvant qu'il y a possibilité de renaître de l'aventure pandémique et retrouver nos ainés socialement. En 2025, nous voulons développer des activités suggérées par nos membres. Dans cette optique nous avons distribué un sondage afin de recueillir leurs commentaires et suggestions. Dans ce sens, nous aimerais recommencer des activités au Centre communautaire. Nous envisageons de débuter avec un après-midi de jeux en introduisant le jeu de Babette (Corn Hole) et Bingo. Nous sommes prêts à accueillir des bénévoles de tous âges pour animer ces après-midi et permettre à nos membres et aux participants de vivre une vie active et divertissante. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à communiquer avec moi. Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2025 !

Linda Figiel, présidente Club S 037

FADOQ de Saint-Mathieu-du-Parc



Une équipe très active, qui n'a pas hésité à s'impliquer pour la Guignolée de Saint-Mathieu-du-Parc, a préparé un super encan le 11 novembre dernier : le tout animé par un meneur très jovial. Ils ont amassé la superbe somme de 3 700.00 \$ pour venir en aide aux familles dans le besoin.

Sincères remerciements à cette équipe dynamique qui a réussi cet exploit. Merci également à tous ceux et celles qui ont apporté des denrées non périssables ou versé un don.

Soyez assurés que cette somme sera répartie selon les besoins de chaque famille.

Nous vous souhaitons une année à la hauteur de vos attentes

DÉVELOPPEMENT ET COMMUNICATIONS (suite):

- Dans le même ordre d'idée, le 18 novembre nous avons, encore une fois, souligné la **semaine des tout-petits** en hissant le drapeau et en accueillant au bureau municipal les petits de notre école La-Tortue-des-Bois. C'est dans le plaisir que nous leur avons expliqué que c'était LEUR semaine, qu'ils sont importants. En effet, ils sont notre futur.
- Le projet « **Journée de la gratitude** », une activité teintée de positivisme, s'est déroulé chez nous, dans le cadre de la subvention du programme « Mieux être ensemble » du CIUSSS MCQ. En effet, c'était l'occasion de remercier quelqu'un de Saint-Mathieu-du-Parc, à laquelle les petits de l'école ont aussi participé et il en est résulté un calepin avec les mentions reçues, le tout a été clôturé par le dévoilement de l'œuvre de Roxane Campeau, une mosaïque symbolique.
- En termes de **communications**, encore une fois, nous utilisons plusieurs médias pour transmettre le maximum d'informations à notre population. Le format et la fréquence de notre **Infolettre** ont été revus, une fois par semaine, maximum 3 sujets et c'est maintenant 661 abonnés (une augmentation de plus de 130 en 2024) qui sont rejoints. N'hésitez pas à en parler à votre famille, vos amis et voisins.
- Les **alertes municipales!** Vraiment utiles pour nous informer de divers travaux, d'avis d'ébullition d'eau au besoin, etc. Encore ici, abonnez-vous puisque c'est une démarche différente de l'Infolettre.
- **4 balados** (vocal et écrit) ont été produits :
 - #24 – Budget, taxation et plan triennal d'immobilisations
 - #25 – L'art de la gratitude
 - #26 – Réserve de biodiversité et tourisme durable
 - #27 – Paysage humanisé, épisode 4
- **Le Reflet** : un journal publié 3 fois par année, de plus en plus volumineux, au service de toute la population, distribué dans les casiers postaux et disponible sur le site Web de la Municipalité.

DÉVELOPPEMENT ET COMMUNICATIONS :

- Une démarche a été débutée en 2021 et vise à faire décréter la **Réserve de biodiversité** et les terres publiques de notre municipalité, soit 127 km². Bien que les activités qui s'y déroulent déjà seront autorisées à se poursuivre, des objectifs de conservation de la nature sont à la base d'un tel statut, ce qui rejoint aussi notre objectif de protection du territoire. C'est en février dernier que le ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs a émis une prescription administrative en vue d'une future mise en réserve, déjà un bon point de départ. Prochaine étape : la mise en réserve officielle. Autre point fort encourageant, c'est le souhait de l'UQTR de s'impliquer, jusqu'à possiblement installer une station de recherche et nous faire bénéficier des résultats de leurs travaux. N'est-ce pas un signe de fierté et aussi que nous sommes dans la bonne direction?
- Conformément à la *Loi sur la conservation du patrimoine culturel*, « un **paysage humanisé** vise la protection de la biodiversité d'un territoire habité, terrestre ou aquatique, dont le paysage et ses composantes naturelles ont été façonnés, au fil du temps, par des activités humaines en harmonie avec la nature et présentent un caractère distinct dont la conservation dépend fortement de la poursuite des pratiques qui sont à l'origine. » Un travail de longue haleine nous attend, il se fera lui aussi en informant et consultant les personnes qui participent aux différentes étapes.
- Actuellement, nous recevons plusieurs visiteurs sur le territoire mais nous aurions tout de même avantage à bien coordonner le tout dans un cadre de **Tourisme durable**, question de respecter nos objectifs de conservation de la nature en plus de s'assurer d'une meilleure vitalisation de notre municipalité au bénéfice de tous les commerces de biens et services.
- Dans le cadre de ces **3 projets**, différents comités ont été mis en place et des rencontres d'informations ont eu lieu en août et septembre. Nous visons à bien informer la population tout au long de l'évolution de ces projets, en plus de récolter les commentaires, points positifs et préoccupations. Continuez à vous impliquer et à participer.

DÉVELOPPEMENT ET COMMUNICATIONS (suite) :

- Encore en 2024, le dossier des **titres miniers** était une préoccupation pour la protection de notre territoire, que ce soit en terres publiques ou en terres privées. Suite au dépôt le 28 mai du projet de loi apportant des modifications à la *Loi sur les mines*, le comité intermunicipal (Saint-Élie-de-Caxton, Saint-Boniface et Saint-Mathieu-du-Parc) a été invité aux audiences publiques en septembre, avant l'approbation finale du projet de loi. Un mémoire y a aussi été présenté. Plusieurs citoyens ont choisi d'acheter des titres miniers en vue de prévenir l'achat par des compagnies minières, en attendant que la nouvelle loi soit effective ou que le dossier des TIAM, territoires incompatibles avec l'activité minière, soit complété. Bien que l'information sur la possibilité ou non d'installer une mine sur notre territoire ne soit pas officiellement disponible, nous considérons qu'un devoir de précaution s'impose, c'est pourquoi nos démarches se poursuivent. Le projet de loi a été adopté à l'Assemblée nationale le 28 novembre et nous saluons tout particulièrement certaines améliorations, entre autres, le fait que des titres miniers ne seront plus alloués sur les terres privées, sauf si des travaux d'exploration ont déjà été effectués depuis 1988.
- L'accessibilité aux communications **cellulaires** est nécessaire pour notre municipalité et ne se fera que par l'installation d'une tour supplémentaire. Depuis les dernières années, plusieurs démarches ont été faites auprès des différentes instances gouvernementales et nous avons bon espoir qu'elles porteront fruit sous peu.

SÉCURITÉ PUBLIQUE :

- Bien que la dernière révision date de seulement 2019, la mise à jour du **plan d'urgence** se poursuit.

Au fil des jours et des semaines, plusieurs gestes et actions sont posés, autant par le personnel qu'avec la contribution des membres du conseil municipal. Nos équipes sont dévouées, dédiées à bien servir la population, avec courtoisie et compétences. Ce n'est que grâce à un travail d'équipe bien coordonné que de tels résultats sont atteints. Nous poursuivrons dans cette voie, toujours dans un contexte d'amélioration continue avec comme objectif de faire rayonner Saint-Mathieu-du-Parc.

BUDGET 2025

REVENUS DE FONCTIONNEMENT	2025		2024		VA RIATION EN (%)	VA RIATION EN (%)
	Budget	Budget				
TAXES	1	3 670 918	3 489 094	181 824	5.2%	
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	2	146 949	153 578	(6 629)	-4.3%	
QUOTES-PARTS	3	-	-	-	0.0%	
TRANSFERTS	4	376 068	352 564	23 504	6.7%	
SERVICES RENDUS	5	109 230	109 426	(196)	-0.2%	
IMPOSITION DE DROITS	6	163 500	152 600	10 900	7.1%	
AMENDES ET PENALITES	7	7 500	3 500	4 000	114.3%	
INTERETS	8	20 000	16 000	4 000	25.0%	
AUTRES REVENUS	9	25 787	21 000	4 787	22.8%	
	10	4 519 952	4 297 763	222 189	5.2%	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
ADMINISTRATION GENERALE	11	768 292	729 451	38 841	5.3%	
SECURITE PUBLIQUE	12	567 835	547 389	20 447	3.7%	
TRANSPORT	13	1 375 828	1 323 860	51 968	3.9%	
HYGIENE DU MILIEU	14	765 581	738 555	27 026	3.7%	
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	15	4 414	4 414	-	0.0%	
AMENAGEMENT,URBANISME ET DEVELOPPEMENT	16	280 198	265 323	14 875	5.6%	
LOISIRS ET CULTURE	17	284 951	242 875	42 076	17.3%	
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	18	-	-	-	-	
FRAIS DE FINANCEMENT	19	118 652	120 375	(1 723)	-1.4%	
	20	4 165 752	3 972 241	193 511	4.9%	
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIERES						
REMBOURSEMENT DE LA DETTE À LONG TERME	21	94 963	85 586	9 377	11.0%	
TRANSFERT A L'ETAT DES ACT. D'INVEST.	22	220 000	200 000	20 000		
	23	314 963	285 586	29 377		
TOTAL	24	4 480 715	4 257 826	222 888	5.2%	
SURPLUS (DÉFICIT) DES ACTIVITÉS FINANCIERES AVANT AFFECTATIONS	25	39 237	39 936	(699)		
AFFECTATIONS						
SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON AFFECTÉ	26	-	-	-	-	
SURPLUS ACCUMULÉ AFFECTÉ	27	-	-	-	-	
RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS	28	(39 237)	(39 936)	699		
DÉPENSES CONSTATÉES À TAXER OU À POURVOIR	29	-	-	-	-	
	30	(39 237)	(39 936)	699		
SURPLUS (DÉFICIT) AVANT FINANCEMENT À LONG TERME DES ACTIVITÉS FINANCIERES	31	0	0	(0)		
FINANCEMENT À LT DES ACTIVITÉS FINANCIERES	32	0	0	-		
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	33	0	0	(0)		

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION INVESTISSEMENTS

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION INVESTISSEMENTS

2025 2026 2027

Source de financement

Transfert de l'état des activités financières

Taxes sur activités d'investissement	1	(220 000)	(250 000)	(300 000)
Quotations	2			
Transferts conditionnels	3	(1 837 514)	(150 000)	(1 500 000)
Autres	4			
Surplus accumulé non affecté	5	(73 421)	-	
Surplus accumulé affecté	6	(158 670)	-	
Réserves financière et fonds réservés	7	-	-	-
Montant à pourvoir par emprunt à long terme	8	(1 711 371)	(232 094)	(1 500 000)
	9	(4 000 976)	(632 094)	(3 300 000)
Dépenses d'investissement				
Administration générale	13	-	300 000	3 000 000
Sécurité publique	14	-	-	-
Transport	15	3 039 483	250 000	300 000
Hygiène du milieu	16	526 500	1 000 000	-
Santé et bien être	17			
Aménagement, urbanisme et développement	18	-	-	-
Loisirs et culture	19	459 993	-	
Réseau d'électricité	20	-		
	21	4 025 976	1 550 000	3 300 000
	22	25 000	917 906	-

RÔLE D'ÉVALUATION - VALEURS TOTALES

2024 :	522 220 400 \$	5 581 200 \$
2025 :	527 801 600 \$	1.07%

RÔLE D'ÉVALUATION - VALEURS IMPOSABLES

2024 :	498 178 000 \$	7 578 900 \$
2025 :	505 756 900 \$	1.52%

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION DÉTAILS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2025-2026-2027		
2025		
1)	Programme d'entretien des chemins	200 000 \$
2)	Pump track - piste à rouleaux	214 538 \$
3)	Chemin Principal - travaux de réfection de chaussée- volet accélération	2 159 483 \$
4)	Aménagement espace public - développement du cœur villageois	40 000 \$
5)	Nivelleuse	188 500 \$
6)	Sentier multi-usage	85 455 \$
7)	Développement Feuille en aiguille	983 000 \$
8)	Parc du pont couvert	50 000 \$
9)	Bibliothèque réaménagement	50 000 \$
10)	Terrassement puits #3	35 000 \$
11)	Réaménagement bureau municipal	20 000 \$
		4 025 976 \$
2026		
1)	Projet alimentation en eau potable puits #3 - secteur montagne-raccordement	1 000 000 \$
2)	Préparation du site et infrastructure : caserne, garage et site d'entreposage	300 000 \$
3)	Programme d'entretien des chemins	250 000 \$
4)	Parc du pont couvert	50 000 \$
		1 600 000 \$
2027		
1)	Infrastructure : caserne, garage et site d'entreposage	3 000 000 \$
2)	Programme d'entretien des chemins	300 000 \$
		3 300 000 \$

PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS

HIVER 2025

Centre communautaire -
520 chemin Déziel

LE GROUPE VIACTIVE DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC

Deux cours pour deux fois plus de plaisir!

Mercredi 8 janvier 2025 au 30 avril 2025

9h00 à 10h00 et 10h00 à 11h00

Au centre communautaire en haut— 520 chemin Déziel

Coût : Gratuit



Le Programme Viactive s'adresse aux personnes de 50 ans et plus.
Ce programme offre des activités variées telles que des routines d'exercices cardiovasculaires, musculaires et de flexibilité ainsi que des activités de marche ou de plein air ainsi que des jeux actifs.

Équipement requis: chaussures fermées à semelle rigide

Pour inscription

Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

819 299-3830

ou par mail à marieevebouge@gmail.com



CLUB DE BRIDGE

Mardi 07 janvier au 29 avril 2025

13h00 à 16h00

Au centre communautaire en haut

Coût : 15\$ par session

Venez jouer au bridge dans une ambiance conviviale !

INFORMATION ET INSCRIPTION

Claude Bourassa

819 532-3454

Comité Loisirs, culture et vie communautaire

Membres du comité

- **Marie-Ève Lafontaine** – Présidente
- **Suzanne Guillemette** – Secrétaire
- **Évelyne Arvisais** – Membre
- **Rémi Giguère** – Membre
- **François Bruneau** – Conseiller municipal
- **Katia Fenoll Martin** – Chargée de projets à la vie communautaire et économique

Notre comité continue de croître et de contribuer activement au développement culturel et communautaire de Saint-Mathieu-du-Parc. Avec l'ajout de nouveaux membres, nous sommes fiers des réalisations accomplies à ce jour.

Parmi nos récentes initiatives, nous avons lancé une toute nouvelle page Facebook : **Reflet sur Saint-Mathieu: Culture et Loisir**. Cette plateforme, gérée par notre comité, servira à promouvoir les activités sportives, culturelles et communautaires de notre territoire. Nous nous engageons à la maintenir active et pertinente pour vous tenir informés de tout ce qui se passe à Saint-Mathieu-du-Parc.

Nous vous invitons à vous abonner pour ne rien manquer et découvrir tout ce qui anime notre communauté. Vous verrez, ça bouge chez nous !

You souhaitez partager une activité ?

Vous avez une activité ou un événement à promouvoir ? Contactez-nous via notre nouvelle page. Nous serons ravis de le publier sur notre page, sous réserve de certaines conditions. Le comité se réserve toutefois le droit de ne pas diffuser des contenus qui ne correspondent pas à la mission de notre plateforme.

Bonne année 2025 !

Que cette nouvelle année soit remplie de projets stimulants et de moments partagés. Ensemble, continuons de faire rayonner Saint-Mathieu-du-Parc !

Katia Fenoll Martin

Chargée de projets à la vie communautaire et économique

PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS

Gymnase -
1840 chemin Principal

HIVER 2025

DU 13 JANVIER AU 26 AVRIL 2025

LUNDI | KICKBOXING | 90\$ - 12 COURS

18h30 à 20h30
du 20 janvier au 7 avril 2025
Inscription obligatoire



MARDI | PICKLEBALL

18h30 à 21h00-GRATUIT



MERCREDI | BADMINTON

18h30 à 21h00-GRATUIT



JEUDI | BASKETBALL

18h30 à 21h00-GRATUIT



SAMEDI | 1 SUR 2 | MINIGYM

9h30 à 11h30-GRATUIT
du 18 janvier au 26 avril 2025



KICK BOXING POUR ENFANT

Les lundis soirs au
gymnase de l'école de
la Tortue-des-bois

Du lundi 20 janvier au
lundi 17 mars 2025
17h30 à 18h15 (8 cours)
Congé le 3 mars
(semaine de relâche)

GRATUIT!

Pour les enfants de
8 à 12 ans

Avec Sylvain Le Roux
Plus de 10 ans d'expérience en
kickboxing, boxe française et
autres disciplines

Entraînement et
technique de base
sans contact

Pour plus d'info et inscription: agent@saint-mathieu-du-parc.ca
Inscription obligatoire avant le 13 janvier 2025

TARIFICATION

Gymnase -
1840 chemin Principal

HIVER 2025

Les usagers peuvent se procurer la **carte Accès Loisirs Gymnase au bureau municipal** pour participer aux activités proposées au gymnase. La tarification pour l'utilisation du gymnase est établie ci-après :

RÉSIDENT

(Janvier à avril 2025)

Enfant (11 ans et moins) - Gratuit
Adolescent (12-17 ans) - 5\$
Adulte - 13\$
Famille - 28\$

NON-RÉSIDENT

(Septembre à avril 2025)

Enfant (11 ans et moins) - Gratuit
Adolescent (12-17 ans) - 10\$
Adulte - 25\$
Famille - 55\$

Exception : Les résidents situés au secteur lac Souris demeurant sur le territoire de Saint-Élie-de-Caxton sont assujettis aux mêmes frais que les résidents.

Vroum Vrac
épicerie de village

VRAC | BIO | LOCAL

2371 PRINCIPALE, SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON
819 221-2244 | WWW.VROUMVRAC.COM
M-M: 10H-16H / J-V: 10H-18H / S: 10H-14H

CLUB DE PLEIN AIR LE HUARD

Le ski de fond est fait pour vous !

Le Club **plein air Le Huard** de St-Mathieu-du-Parc entretient un magnifique réseau de ski de fond depuis plus de 25 ans.



Les adeptes de ski de fond ont entamé une nouvelle saison en sillonnant près de 20 km de sentiers dans une forêt diversifiée, représentative de notre zone climatique. Toutes les pistes sont balisées et tracées pour le style classique. Deux options s'offrent à vous pour vous procurer la passe de saison familiale 2024-2025. Tout comme l'an dernier, elle est vendue au coût de 50 \$. Cette passe est valide pour les membres qui résident à une même adresse.

- 1) Vous pouvez vous la procurer en ligne en envoyant un courriel à club.lehuard@gmail.com pour recevoir les instructions pour l'achat en ligne.
- 2) Vous pouvez également l'acheter, comme à l'habitude, à l'épicerie Langlois, en argent comptant.

Pour les laissez-passer d'une journée (5 \$ / personne), déposez l'argent dans les boîtes rouges à l'entrée des pistes. Notez que ces contributions sont directement injectées dans l'entretien du réseau. Nous avons à cœur la qualité du service en traçant les pistes sur une base régulière. N'oubliez pas qu'il est utile de nous suivre sur Facebook (Club plein air Le Huard) pour prendre connaissance de l'état des pistes. La carte des sentiers y est affichée.

Le Club profite de l'occasion pour remercier ses nombreux commanditaires sans qui les opérations de traçage et d'entretien ne pourraient avoir lieu. Nous soulignons la générosité des propriétaires qui acceptent, année après année, que les pistes de ski de fond sillonnent leurs terres. Merci également aux bénévoles qui mettent l'épaule à la roue.

Centre L'ÉTAPE
DU BASSIN DE MASKINONGÉ INC.

Besoin de soutien pour surmonter une dépendance ?
Vous n'êtes pas seul !
Le Centre l'Étape du Bassin de Maskinongé est là pour vous offrir :

- Soutien pour vos proches
- Activités pour renforcer votre résilience et prévenir les relapses

Nos services sont gratuits, confidentiels et adaptés à VOS besoins.

134, avenue Saint-Laurent, Louiseville
819-228-8377
développement@etape.qc.ca

CLUB DE PLEIN AIR LE HUARD-SUITE

Nous vous rappelons l'importance de respecter la signalisation et la réglementation affichées à chacune des entrées et sur les pistes. La présence des chiens est interdite sur toutes les pistes du réseau. L'utilisation des sentiers est exclusivement réservée à la pratique du ski de fond. Une fois la saison terminée, ces sentiers sont fermés.



Bonne saison de ski !

Merci à nos commanditaires:

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC, RESTAURANT LE PIN BLEU, AUBERGE SAINT-MATHIEU-DU-LAC, CAFÉ BISTRO DU VILLAGE, Atelier Sierra, Le camp du Lac Vert-hébergement pour groupes, Camping du Parc, Entreprises René Newberry, Épicerie Langlois, FADOQ de Saint-Mathieu-du-Parc, Mont SM, Mouvement vert de la Mauricie, Paysage Plus, Pépinière du Parc, Serge Gélinas service d'arboriculture

PATINOIRE

Notre belle patinoire extérieure ouvrira bientôt ! Les horaires de surveillance de la patinoire sont: du lundi au vendredi de 18h à 21h et le samedi et dimanche de 11h à 18h

Veuillez prendre note que l'ouverture de la patinoire est conditionnelle aux conditions météorologiques et à la qualité de la surface. La patinoire demeure accessible même sans surveillance, à l'exception du centre communautaire

Rendez-vous sur notre site Internet pour connaître les mises à jour.

Bonne saison de patinage!



LA MAISONNÉE, LA BOUTIQUE DU VILLAGE

Bonjour chère communauté,

La Boutique du Village, Maisonnée a fait un réaménagement qui rend plus accessible le magasinage des vêtements, accessoires, literies, chaussures, bottes, sans compter l'accès au Garage pour les articles ménagers et plus.

Grâce à vos dons, La Boutique du Village, La Maisonnée a pu faire des dons aux organismes suivants : L'Entraide de Saint-Mathieu-du-Parc, La Guignolé de Saint-Mathieu-du-Parc, Le Club de Plein Air Le Huard ainsi qu'à notre église. Tous ces organismes ont besoin de notre soutien collectif et La Boutique du Village a pour mission de donner au suivant. Donc, la mission se poursuit !

Je tiens à remercier tous nos bénévoles pour le magnifique travail accompli. Je félicite notre nouvelle bénévole, Stéphanie Brunet qui vous propose les belles photos qui ont su attirer les regards et augmenter nos possibilités de vente.

Merci aux nombreux donateurs qui nous laissent des articles en parfaite condition et font le bonheur de nos acheteurs.

Pour les dates d'ouverture, vous pouvez consulter le site de la Communauté de Saint-Mathieu-du-Parc ou consulter la feuille affichée dans la fenêtre à l'entrée de la Boutique du Village, La Maisonnée.

Venez nous voir en grand nombre.

Nous sommes à votre disposition et très heureux de vous revoir.

À bientôt !

Linda Lafrenière, responsable de la maisonnée

LES FUNAMBULES, CAFÉ DE LA PLACE

Une année 2024 formidable à vos côtés, chers clients! Une croissance d'entreprise phénoménale; ce qui nous porte à entreprendre notre 4e année d'opération au début d'avril 2025 avec toute notre bonne humeur, nos succulents et nutritifs déjeuners et dîners santés !

L'hiver, temps de repos, de réflexion et de remise en forme.

Au plaisir de vous revoir en avril!

Diane Bourdeau

Jocelyne Tremblay

Hélène Trépanier



Les funambules

Café de La Place



Vinyoga débutant et intermédiaire

Yoga qui s'adapte à la personne, selon ses capacités et ses limites. Le souffle fait partie intégrante de la pratique des postures, amenant ainsi le pratiquant à être en union complète corps-souffle-esprit.

Quand : lundi à 18h30 : session de 8 semaines, du 13 janvier au 03 mars 2024

Cout : 120 \$/session

5 places disponibles

Cercle de méditation, partage

Méditer ensemble, dans un espace paisible avec un esprit de respect, bienveillance et de partage. Découvrir les bienfaits complémentaires à la pratique personnelle. Moment de partage sur nos différentes pratiques, défis, interrogations, bienfaits.

Quand : Chaque mercredi 18h30 , à partir du 15 janvier 2024

Cout : 2\$/présence, *apportez votre support d'assise (coussin ou banc)

12 places disponibles

Au plaisir de partager de beaux moments avec vous !

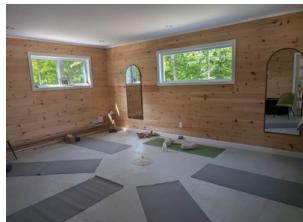
Maguy Noël

819-699-2687

1100, chemin des Érablières

(entrée secondaire Lac des Érables)

Saint-Mathieu-du-Parc



De retour en février



La petite Place des Arts vous adresse ses meilleurs vœux pour une année 2025 empreinte de joie, de santé et d'inspiration.



GRAND MERCI à toutes celles et tous ceux qui ont soutenu notre campagne de financement Grand Ouvert. Grâce à votre générosité, nous continuerons à ouvrir des fenêtres sur de nouveaux horizons artistiques, à vous surprendre et à vous émerveiller par des projets audacieux et inspirants.

Bien que nos salles d'exposition soient fermées en janvier, nos services administratifs demeurent ouverts et nous restons à votre écoute pour toute question ou collaboration. N'hésitez pas à nous joindre par courriel à coordo@lapetiteplacedesarts.ca ou par téléphone au 819-532-2000.

Nous avons hâte de vous retrouver le 6 février pour le premier **déjeuner amical** de l'année 2025 avec Alain Sanders (environnement) ainsi que le 7 février pour le vernissage de l'exposition de **Jean-Pierre Gaudreau** intitulée *Répertoire animal*, qui se tiendra à 17 h dans la salle Desjardins. L'exposition sera ensuite ouverte au public jusqu'au 2 mars.

C'est avec enthousiasme que nous annonçons le retour des Rendez-vous du 3e Art en février 2025 ! Préparez-vous pour une programmation riche et inspirante, dédiée au plaisir de peindre et de dessiner ensemble. Les rencontres auront lieu toutes les deux semaines et elles sont ouvertes à tous, sans exception. Plus de détails seront dévoilés sous peu. Réservez dès maintenant votre place en contactant Pierre Morin à l'adresse suivante : morin@morinart.com.



La petite Place des Arts vous adresse ses meilleurs vœux pour une année 2025 empreinte de joie, de santé et d'inspiration. Pour vous mettre l'eau à la bouche concernant notre programmation 2025, visitez notre site Internet www.lapetiteplacedesarts.ca.

Restez curieux et passionnés. À très bientôt à La petite Place des Arts !

BONNE NOUVELLE : FINI LE TEMPS D'ATTENTE

En partenariat avec le Circuit électrique d'Hydro-Québec, la Municipalité vient de bonifier son offre de service en ajoutant quatre (4) nouvelles bornes électriques de niveau 2 (7.2 KW) pour tous les véhicules électriques et hybrides rechargeables. Située hors des grands centres, cette réalisation sans frais pour les citoyens s'inscrit dans la continuité des préoccupations environnementales.

Des espaces de stationnement réservés à cet effet sont situés dans le stationnement municipal situé au 1890 chemin Principal. Le tarif horaire est de 1,50\$ par heure de recharge, facturée à la minute, par tranches de 0,25 \$ (taxes incluses). Les bornes font partie du réseau circuit électrique et la recharge est payable par la carte du Circuit électrique ou via l'application mobile. La carte de membre, c'est le complément idéal à l'application mobile pour profiter d'une expérience de recharge toujours fluide.

Claude Frigon

Conseiller volet Urbanisme



- Praticienne en naturopathie
- Conseillère en plantes médicinales
- Enseignante yoga pour enfants et soins naturels aux enfants

Suivre la page Facebook :
Les produits naturels Mel.

DÈS LE 6 JANVIER 2025
LA
BIBLIOTHÈQUE
CHANGE D'HORAIRE

LUNDI: 10H À 19H30

MERCREDI: 10H À 19H30

SAMEDI: 9H À MIDI



CALENDRIER DES COLLECTES

TÉLÉPHONE: 819-299-3830

2025

janvier

d	i	m	m	j	v	s
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8

février

d	i	m	m	j	v	s
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	1
30	31	1	2	3	4	5

mars

d	i	m	m	j	v	s
23	24	25	26	27	28	1
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	1	2	3	4
30	31	1	2	3	4	5

avril

d	i	m	m	j	v	s
23	24	25	26	27	28	1
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	1	2	3	4
30	31	1	2	3	4	5

mai

d	i	m	m	j	v	s
27	28	29	30	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7

juin

d	i	m	m	j	v	s
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12

juillet

d	i	m	m	j	v	s
29	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9

août

d	i	m	m	j	v	s
30	31	1	2	3	4	5
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11

septembre

d	i	m	m	j	v	s
28	29	30	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8

octobre

d	i	m	m	j	v	s
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9

novembre

d	i	m	m	j	v	s
26	27	28	29	30	31	1
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11

décembre

d	i	m	m	j	v	s
30	31	1	2	3	4	5
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10

janvier

d	i	m	m	j	v	s
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1	2	3
5	6	7	8	9	10	11

février

d	i	m	m	j	v	s
28	29	30	31	1	2	3
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8

mars

d	i	m	m	j	v	s
29	30	31	1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1	2
8	9	10	11	12	13	14

avril

d	i	m	m	j	v	s
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9

mai

d	i	m	m	j	v	s
27	28	29	30	31	1	2
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7

juin

d	i	m	m	j	v	s
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	1	2	3	4
10	11	12	13	14	15	16

juillet

d	i	m	m	j	v	s
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26				